

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR
Séance du 28 février à Senonches à 18 heures



n° 01 02 2022

L'An deux mille vingt-deux, le lundi 28 février à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 17 février 2022 - Secrétaire de séance : Catherine STROH, maire de La Ferté-Vidame

Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 20 – Délégués excusés : 14

CC Forêts du Perche : 8

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE, Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Philippe PENNY, Catherine STROH ;

CC Terres du Perche : 5

Frédéric BLAZEJEWSKI, Martial LECOMTE, Eric LÉGROS, René ROUSSELLE,

CC du Perche : 7+1 suppléant

Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Nathalie BRUNET, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU,

Représenté : 1

Philippe RUHLMANN par Stéphane COURPOTIN mairie d'Arcisses son suppléant

Absents excusés : 14

Eric GERARD, Michel THOMAS, Victor PROVOT, David MONNIER, Jean-Claude CHEVEE, Christophe BARRAL, Thomas BLONSKY, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, Marc MOCOJNI, Claude EPINETTE, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Michel THIBAULT, Mylène RENARD.

Invités complémentaires :

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou ; Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Luc LAMIRAULT député d'Eure-et-Loir

Objet de la délibération : Débat des orientations budgétaires 2022

Madame la Présidente informe les membres du comité syndical des propositions d'orientations budgétaires pour l'année 2022.

Le comité syndical prend connaissance et débat sur les orientations budgétaires formulées par la Présidente (cf. au document de synthèse joint en annexe).

Il est proposé de maintenir la contribution annuelle de 5.10 euros par habitant pour financer les dépenses de fonctionnement.

Le comité syndical à l'unanimité :

- **Prend** acte des orientations budgétaires formulées par la Présidente.
- **Approuve** les propositions d'orientations budgétaires 2022 du Pôle Territorial du Perche

Comité syndical du 28 février 2022

